

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24801**

Intitulé

Technicien(ne) de maintenance en micro-informatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association pour la promotion d'un centre de technologies - Actif CNT	Directeur d'ACTIF

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326r Assistance informatique, maintenance de logiciels et réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

En entreprise (atelier ou plate-forme technique) et en clientèle, le (la) technicien(ne) de maintenance en micro-informatique :

- installe et met en service des matériels micro-informatiques(en mono-poste ou en environnement réseau)
- réalise la maintenance préventive et corrective de ces matériels
- assure un support aux utilisateurs (assistance, conseil et formation)

Les capacités attestées relèvent des :

1. Compétences techniques de base :

- installer des postes de travail (en mono-poste ou en environnement réseau)
- localiser et diagnostiquer les pannes (matérielles et logicielles) et y apporter les corrections nécessaires
- assister, conseiller et former les utilisateurs

2. Compétences associées :

- maîtriser la relation clientèle (en présentiel ou à distance)
- comprendre l'anglais technique

3. Capacités associées :

- se conformer à des processus logiques et méthodologiques
- suivre l'évolution des technologies, des matériels et des systèmes
- développer des liens techniques et fonctionnels avec divers interlocuteurs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- services après-vente de la grande distribution et des grandes enseignes spécialisées - sociétés de service et d'ingénierie informatique
- revendeurs de produits informatiques
- services informatiques des entreprises (tous secteurs confondus)
 - technicien(ne) de maintenance informatique - assistant(e) informatique
- support technique ou hot-liner
- technicien(ne) réseaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Le titre de technicien(ne) de maintenance en micro-informatique est accessible :

1) dans le cadre d'un parcours de formation :

- par un contrôle en cours de formation (contrôle continu coefficienté 10 et 3 examens de fin de module coefficientés chacun 2)
- par un examen final comprenant une épreuve de pratique professionnelle d'une durée de 5 h par candidat(e), coefficientée 6 et une épreuve de soutenance d'un projet mémoire d'une durée de 30 mn par candidat(e), coefficientée 4. Les épreuves d'examen final sont évaluées par des professionnels en activité. La décision de délivrance du titre est prise par le jury de certification .

2) dans le cadre d'une VAE :

- par une épreuve professionnelle (dite de vérification) d'une durée de 5 h par candidat(e) évaluée par le formateur-référent
- par un entretien avec le jury de certification, d'une durée de 30 mn par candidat(e)

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	

En contrat d'apprentissage	X	- 4 professionnels en activité - le formateur-référent (sans voix délibérative) - le directeur d'Actif cnt (sans voix délibérative)
Après un parcours de formation continue	X	- 4 professionnels en activité - le formateur-référent (sans voix délibérative) - le directeur d'Actif cnt (sans voix délibérative)
En contrat de professionnalisation	X	- 4 professionnels en activité - le formateur-référent (sans voix délibérative) - le directeur d'Actif cnt (sans voix délibérative)
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	- 2 professionnels en activité - le formateur-référent (sans voix délibérative) - le directeur d'Actif cnt (sans voix délibérative)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2004 publié au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien(ne) de maintenance en micro-informatique" avec effet au 3 décembre 2015, jusqu'au 3 décembre 2020.

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau IV, sous l'intitulé "Maintenicien en micro informatique" avec effet au 21 juillet 2014, jusqu'au 31 décembre 2015.

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé Maintenicien en micro informatique avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2014. Certification délivrée par : Actif CNCT Centre de formation aux nouvelles technologies.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : l'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1996 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 18 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 28 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : modification de l'article 2 de l'arrêté du 22 juillet 1999 (ajout du site de Valenciennes).

Arrêté du 29 novembre 1996 publié au Journal Officiel du 21 décembre 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 15 bénéficiaires par an

Autres sources d'information :

www.actifcnt.com www.c2rp.fr
www.adeffa.fr
www.nordpasdecalais.fr
www.ffp.org
www.opqf.com

Lieu(x) de certification :

ACTIF CENTRE DE NOUVELLES TECHNOLOGIES 36, rue de l'Abreuvoir
59301 Valenciennes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

ACTIF CNT développe cette certification depuis 1991, bénéficie d'une extension officielle depuis 1996 et est l'autorité responsable depuis 2001.

Certification précédente : Maintenicien en micro informatique